

# Carte scolaire : quelles ouvertures et quelles fermetures de classes dans la Somme ?

Vendredi 26 janvier 2018 à 17:56 Par [François Sauvestre](#), [France Bleu Picardie](#)

---

La carte scolaire se précise. Dans la Somme les syndicats dénoncent de nombreuses suppressions de classes dans le premier degré, 63 au total et 29 postes dans les collèges pour le second degré. Pour la première fois depuis 2011, une intersyndicale s'est formée pour contester cette carte scolaire.



Illustration - les zones rurales sont particulièrement concernées par ces suppressions de classes © Maxppp - MICHEL CLEMENTZ

[Amiens, France](#)

*"C'est presque pire que pendant les années Sarkozy"*. Les syndicats enseignants donnent le ton ce vendredi 26 janvier 2018 au moment où ils découvrent les premiers documents de travail qui servent de base lors des comités techniques spéciaux départementaux (CDST). Le rectorat leur a livré quelques chiffres pour la rentrée de septembre 2018. Et ils ne plaisent pas du tout aux syndicats.

**A quoi ressemble la carte scolaire ?**

En ce qui concerne le premier degré, **63 suppressions de classes** sont programmées dans le département. 32 autres classes sont placées en "*vigilance fermeture*", si le seuil d'élèves "*passé en dessous des 25 enfants par classe*", expliquent, inquiets les quatre syndicats représentatifs qui siègent dans les différentes instances. Pour la première fois depuis 2011, le SNUipp-FSU, le SE-UNSA, le SNUDI-FO et le SGEN-CFDT se sont rassemblés en intersyndicale pour contester cette carte scolaire. Dans le second degré, là aussi les premiers chiffres sont tombés. Dans les collèges de la Somme, 29 postes sont menacés.

Dans le premier degré, le ministère justifie ces suppressions par "*une baisse démographique*", explique Maxime Paruche, représentant UNSA. Parallèlement à ces disparitions de classes, 51 ouvertures sont aussi prévues à travers le département de la Somme. "*On pourrait penser que c'est positif*", poursuit le syndicaliste mais c'est "*trompeur*".

### Des ouvertures en trompe l'œil

"*Ces ouvertures n'en sont pas vraiment*" corrigent les représentants des enseignants aussi inquiets que remontés. Pour poursuivre les cours avec deux instituteurs au lieu d'un dans les CP des zones prioritaires et étendre ce [dédoublé en REP](#) dans les classes de CE1 à partir de septembre, le gouvernement pioche là où il peut.

### Florence Drivet du syndicat SNUipp-FSU 80

Comme certains élus qui montent déjà au créneau, les syndicats enseignants critiquent le fait que les écoles en zones rurales subissent cette nouvelle carte scolaire. Pour donner la priorité aux écoles des zones urbaines sensibles, le ministère récupère des postes dans les plus petites communes alors même que "bien souvent les effectifs d'élèves augmentent", s'insurge Emmanuel Maquet. Le député (LR) de la troisième circonscription conteste en effet la fermeture annoncée d'une classe à Mers-les-Bains alors que douze nouveaux enfants arriveront l'an prochain.

Ces ouvertures ne permettent donc pas, comme les autres années de réduire le nombre moyen d'élèves par classe au sein d'une même école. C'est ce que pointent les syndicats qui rappellent qu'ils ne sont pas opposés au dédoublement, au contraire mais pas si le dispositif est mis en place au détriment des autres niveaux ou des écoles hors zone prioritaire.

### Fermetures à Ponthoile, Brouchy et Boismont

Un exemple concret à Daours près de Corbie. Une classe pourrait être supprimée sur les trois. Les deux restantes compteraient alors quatre niveaux différents et plus de 26 élèves chacune. Toujours en zone rurale, les fermetures de classes condamnent quasiment les écoles de Ponthoile, Brouchy et Boismont-Saigneville.

### La mobilisation est lancée

Une carte scolaire n'est jamais vraiment figée. Chaque année, des mobilisations permettent de sauver des classes. C'est ce que comptent faire les syndicats. Ils ont déjà prévu de boycotter les prochains CDST du 1er février pour le second degré. Même chose dans le second degré le 30 janvier. En raison de l'absence de ces délégués, ces réunions devront être reportées respectivement les 8 et 9 février.

La semaine qui suit, le 15 février, l'intersyndicale lance la mobilisation, le jour du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN) où sont conviés également les élus des territoires et les représentants des parents d'élèves.